

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

▪ Public visé :

- Formation initiale : Etudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de la médiation et de la gestion de l'information
- Formation continue : Professionnels envisageant une reconversion dans les métiers de la médiation de l'information. Bibliothécaires, documentalistes en poste souhaitant évoluer dans leur fonction, élargir leurs compétences et valider un niveau de qualification

▪ Pré requis et conditions d'accès à la formation :

Pré requis

- Formation initiale : Bac + 2 au minimum, toutes filières confondues : histoire, lettres, art, sciences, droit etc.
- Formation continue : Bac – VAP possible et 2 ans d'expérience professionnelle tous secteurs confondus

Tests de sélection

- Admissibilité - 2 épreuves écrites (résumé d'un texte de 3 à 4 pages en 300 mots, tests bureautique et internet (PCIE))
- Admission - entretien de motivation sur le projet professionnel

▪ Compétence(s) visée(s) :

L'objectif de la certification est de répondre aux besoins de tous les secteurs dont l'activité nécessite des professionnels en capacité de prendre en charge et de former les utilisateurs à la recherche, la gestion, la conservation et la diffusion de l'information, des connaissances et des documents numériques, produits ou acquis par l'entreprise, l'organisation ou la bibliothèque.

Le médiateur de l'information et du numérique doit disposer des compétences nécessaires pour :

- Assurer la gestion d'un fonds de documents imprimés et numériques
- Gérer un catalogue électronique de bibliothèque ou d'une base de données documentaire
- Elaborer et mettre en œuvre une offre de produits documentaires numérique
- Elaborer et mettre en œuvre une offre de services en présentiel et à distance

Titre enregistré par décision publiée le 29 mai 2020, niveau 5
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34625/>)

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

▪ Objectif(s) pédagogique (s) :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

1- Gérer un fonds de documents imprimés et numériques

- Réaliser des enquêtes pour mesurer les attentes et la satisfaction des utilisateurs
- Analyser les résultats pour définir un fonds documentaire adapté au public
- Rédiger et mettre à jour la politique documentaire décrivant les orientations retenues pour construire et mettre à jour le fonds documentaire
- Gérer les acquisitions de documents imprimés et numériques
- Conduire des opérations de numérisation pour préserver les documents et en augmenter la visibilité pour les publics
- Définir des espaces d'accueil, de stockage et de travail et leur signalétique pour favoriser l'orientation des usagers et la visibilité des collections
- Concevoir un plan de classement pour organiser des collections physiques ou numériques

2- Gérer un catalogue électronique de bibliothèque ou une base de données documentaire

- Identifier les champs et les index nécessaires pour créer une base de données adaptée au fonds documentaire et aux usages
- Concevoir l'interface du catalogue ou de la base de données pour en faciliter l'accès
- Produire les métadonnées des documents textuels et images dans le respect des normes pour constituer un catalogue ou une base de données lisible et interopérable
- Créer un langage documentaire pour modéliser le vocabulaire d'un champ de connaissance
- Indexer les documents en utilisant les langages documentaires appropriés
- Exploiter les différentes fonctions d'un logiciel de bibliothèque (SIGB) pour le suivi des collections, des utilisateurs et de l'activité de la bibliothèque ou du service de documentation

3- Elaborer et mettre en œuvre une offre de produits documentaires numériques

- Définir des produits documentaires numériques pour transmettre aux utilisateurs les bonnes informations sous une forme adaptée à leurs besoins
- Elaborer des produits documentaires numériques (bibliographies, dossiers documentaires, newsletters, ...) structurés clairement, en utilisant les logiciels adaptés
- Communiquer sur l'offre de produits du service documentaire ou de la bibliothèque pour la rendre visible auprès des décideurs, des utilisateurs et des différents partenaires

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

4- Elaborer et mettre en œuvre une offre de services en présentiel et à distance

- Sélectionner les sources d'information et en valider la fiabilité et l'adéquation aux publics
- Mettre en place une méthodologie de recherche pour apporter aux utilisateurs les informations pertinentes, fiables et actualisées dans les délais impartis et au meilleur coût
- Surveiller une thématique (secteur d'activités, tendances, réputation...) en utilisant les outils de veille et de curation du web pour informer et aider à la prise de décision
- Etablir le programme pédagogique d'une action de formation aux médias, à l'information, à la recherche ou à l'utilisation des outils documentaires
- Réaliser des supports de formation pour transférer les compétences visées dans une forme adaptée au public
- Animer une formation en adoptant une posture de formateur adaptée au public visé
- Définir et mener des actions de médiation (documentaire, culturelle, sociale et numérique) pour faciliter l'accès de tous les publics aux bibliothèques, aux collections, à l'information et au numérique

▪ Durée et modalité d'organisation :

- 432 heures – 1 an du 1^{er} septembre au 31 août 2021
- La formation peut être suivie en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) ou en statut étudiant (cours en présentiel et 3 stages)
- Alternance de périodes en entreprise (6 à 8 semaines) et de périodes à l'école (6 à 8 semaines), d'octobre à mai, puis temps plein dans l'entreprise, de mi-mai à août.

▪ Lieu :

- 21 rue d'Assas - 75006 Paris

▪ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap :

Les élèves en situation de handicap bénéficient de dispositifs adaptés (humains et techniques) mis en oeuvre par l'Institut catholique de Paris (ICP) dans le cadre de sa politique Handicap. La convention de partenariat pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, signée entre l'ICP et l'EBD, leur donne accès à l'Espace santé, après consultation de la référente handicap de l'EBD.

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

▪ Délai d'accès :

Des sessions de recrutement sont organisées chaque mois de mars à septembre dans la limite des places disponibles.

Date limite d'inscription : 30 septembre

▪ Budget et modalités de règlement :

	<i>Frais</i>	<i>Modalités</i>
<i>Tests</i>	80 €	<i>Avec le dossier de candidature</i>
<i>Droits administratifs</i>	350 €	<i>Avec le dossier d'inscription (Pris en charge par l'organisme d'accueil pour les élèves en alternance et les stagiaires de la formation continue pris en charge par leur entreprise)</i>
<i>Etudiant et stagiaire de la formation continue</i>	5 250 €	<i>Rentrée septembre : 2 625 € Janvier : 2 625 € (Les 2 chèques sont à remettre à la rentrée)</i>
	7 000 €	<i>Stagiaire de la formation continue pris en charge par leur entreprise</i>
<i>Apprentissage et contrat de professionnalisation (frais payés par l'organisme d'accueil)</i>	5 796,03 € 6 818,73 € 7 000 €	<i>Coût de formation secteur privé Coûts de formation secteur public Contrat Pro</i>

L'EBD est un organisme non assujetti à la TVA suivant l'article 261-4-4° du CGI

▪ Déroulé / contenu de la formation :

Principaux enseignements par modules

1- Gestion d'un fonds de documents imprimés et numériques – 72 heures

- Organisation des bibliothèques : politique documentaire, missions, activités, statuts, aménagement de l'espace, learning center...Bibliothèques numériques

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

- Fonction documentaire : positionnement, chaîne documentaire, gestion des abonnements
 - Visites de bibliothèques ou centres de doc
 - Visite d'une chaîne de numérisation
 - Droit de l'information
 - Analyse du besoin : questionnaires d'enquêtes et analyse
- 2- Gestion d'un catalogue électronique de bibliothèque ou d'une base de données documentaire – 110 heures**
- Langages libres vs contrôlés ; classificatoires vs combinatoires
 - Catalogage, dont transition bibliographique (FRBR)
 - Analyse, indexation textuelle et d'images fixes ou animées
 - SIGB : Panorama des SIGB et focus sur PMB
 - Structuration de base de données
- 3- Elaboration et mise en œuvre d'une offre de produits documentaires numériques – 85 heures**
- Panorama des produits documentaires et définition d'une offre de services
 - Bibliographie
 - Prise en main de Zotero
 - Présentation et utilisation du CMS Wordpress
 - Ecriture sur le web
 - Synthèse documentaire
- 4- Elaboration et mise en œuvre d'une offre de services en présentiel et à distance – 165 heures**
- Recherche : Méthodologie de recherche, Recherches sur internet, Recherches en bibliothèques,
 - Ressources électroniques : notamment droit, ecofi, scientifiques et techniques, SHS
 - TP sur Europresse
 - Communication professionnelle
 - Conception d'un tutoriel
 - Introduction à la médiation
 - EMI : journée d'études à la BPI
 - Conception et animation de formation
 - Mise en place d'une action de médiation

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

▪ **Moyen d'encadrement :** (Formateur)

Cours et Travaux Dirigés sont dispensés par des professionnels en activité dans les bibliothèques et les centres de documentation ayant par ailleurs une expérience de formateur (biographie des formateurs : www.ebd.fr/formateurs-ebd/)

Formateurs et stagiaires peuvent échanger en dehors des cours via le réseau social pédagogique de l'EBD : <https://ebdlink.elium.com/>

▪ **Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)**

Moyens pédagogiques : blended learning (ou formation mixte) combinant deux modalités d'apprentissage : le présentiel (formation classique) et l'eLearning (apprentissage en ligne)

A noter : en raison de la crise sanitaire, tous les cours sont actuellement 100% en distanciel.

La participation active et l'expérimentation des participants sont privilégiées :

Alliance de cours théoriques et de travaux dirigés,
Pédagogie centrée sur des projets du lieu du stage et d'alternance et des projets Ecole
Travaux de groupes tutorés,
Exercices et travaux à distance pour introduire les enseignements ou favoriser l'acquisition des compétences
Visites de lieux d'exercice, bibliothèques et centres de documentation
Stages et alternance dans des structures multisectorielles et de tous types (entreprise CAC 40, PME, Musée, Ministères, Bibliothèques, ONG, Ecoles, Cabinets d'avocats, etc.)

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées d'écran géant
Prêt d'ordinateur
Réseau social pédagogique : actualité professionnelle, offres d'emploi et de stage, supports de cours, échanges avec les formateurs et l'équipe pédagogique
Plateforme d'activités pédagogiques numériques en classe et à distance : sondage, QCM, brainstorming.

Fiche Programme

« Médiateur de l'information et du numérique »

Modalité : cours du jour

▪ Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation diagnostic : tests de sélection

Entretien individuel

Test du niveau bureautique et de maîtrise de la langue française

Evaluation formative

QCM

Exercices pratiques

Evaluation sommative

A chaque bloc de compétences sont associées des évaluations individuelles (coef. 2) et/ou des travaux de groupes (coef. 1).

Le bloc de compétences est validé dès lors que l'élève a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque évaluation individuelle et que la moyenne de l'ensemble des évaluations individuelles et des travaux de groupes du bloc de compétences est égale ou supérieure à 10/20.

L'acquisition de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences du référentiel.

Suivi et évaluation de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée

Entretiens individuels de suivi

Enquêtes d'évaluation des intervenants et de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation par questionnaire individuel

Enquête de satisfaction du financeur

▪ Effectif Plancher/plafond :

Entre 30 et 45 élèves

▪ Référent pédagogique :

Référent pédagogique : Françoise Comet, 01 53 63 14 15

Référent Handicap : Agnès Caron, 01 53 63 15 15

Fiche Programme « Médiateur de l'information et du numérique » Modalité : cours du jour

▪ Taux d'obtention des certifications préparées :

Promotion 2020 : 76%

▪ Equivalences et passerelles :

Equivalence : Possibilité L3 Information- Communication, parcours Gestion de ressources documentaires

▪ Suite de parcours et débouchés :

La formation de Médiateur de l'information et du numérique s'inscrit dans le parcours EBD et les étudiants poursuivent pour la plupart une seconde année en Gestionnaire de l'information.

Possibilité d'insertion en bibliothèque ou en centre de documentation dans le secteur public ou privé à l'issue de la première année.

Métiers : bibliothécaire, Doc controller, gestionnaire de base de données, documentaliste audiovisuel, documentaliste juridique, médiateur du numérique.